

KIT D'AUTO-CONTRÔLE DE VOS FACTURES

MENTIONS OBLIGATOIRES

JUILLET
2019

Ce kit vous permet de passer en revue les mentions obligatoires qui doivent figurer sur vos factures.

Date d'émission de la facture

Date à laquelle la facture est établie.

Numérotation de la facture

Numéro unique basé sur une séquence chronologique continue, sans rupture. Il doit figurer sur toutes les pages de la facture. Il est possible d'émettre des séries distinctes lorsque les conditions d'exercice et l'activité le justifient. Elles peuvent utiliser par exemple un préfixe par année (2019-XX) ou par année et mois (2019-06-XX).

Date de la vente ou de la prestation de service

Jour effectif de la livraison ou de la fin d'exécution de la prestation

Identité du vendeur ou du prestataire de service*

- Société : dénomination sociale *ou* entrepreneur individuel : nom et prénom (suivi éventuellement de son nom commercial)
- Numéro de Siren ou Siret
- Code NAF
- Si l'entreprise est une société : mention de la forme juridique et du montant du capital social
- Commerçant : numéro RCS, suivi du nom de la ville où se trouve le greffe d'immatriculation
- Artisan : numéro au Répertoire des métiers et département d'immatriculation
- Adresse du siège social et non de l'établissement

* Si l'entreprise est en cours d'immatriculation, la facture doit être établie au nom de la société, avec la mention "Siret en cours d'attribution", et non au nom du créateur, sous peine de rejet de la déduction de la TVA.

.../...

ubiconseil.fr

Les éléments ci-dessus sont donnés à titre d'information. Ils ne sont pas exhaustifs et ne sauraient se substituer à la réglementation en vigueur qui est en constante évolution.

Identité du client	• Nom ou dénomination sociale	<input type="checkbox"/>
	• Adresse (sauf opposition pour les particuliers)	<input type="checkbox"/>
	 • L'adresse de facturation lorsqu'elle diffère de l'adresse ci-dessus À compter du 1er octobre 2019	<input type="checkbox"/>

Adresse de livraison	Elle peut être différente de celle de l'acheteur	<input type="checkbox"/>
-----------------------------	--	--------------------------

Numéro individuel d'identification à la TVA du vendeur et du client professionnel s'il est redevable de la TVA	Sauf pour les factures d'un montant total HT inférieur ou égal à 150 €.	<input type="checkbox"/>
---	---	--------------------------

Désignation du produit ou de la prestation	<ul style="list-style-type: none">• Produit : nature, marque, référence, etc.• Prestation : ventilation des matériaux fournis et de la main-d'œuvre	<input type="checkbox"/>
---	--	--------------------------

Numéro du bon de commande	S'il a été préalablement établi par l'acheteur À compter du 1er octobre 2019	 <input type="checkbox"/>
----------------------------------	---	--

Décompte détaillé de chaque prestation et produit fourni	Dénomination précise, détail et quantité	<input type="checkbox"/>
---	--	--------------------------

Prix	<ul style="list-style-type: none">• Produit : prix unitaire hors taxes• Prestation : taux horaire hors taxes des services fournis	<input type="checkbox"/>
-------------	--	--------------------------

Majoration éventuelle de prix	Frais de transport, d'emballage...	<input type="checkbox"/>
--------------------------------------	------------------------------------	--------------------------

Taux de TVA légalement applicable	Si les opérations sont soumises à des taux de TVA différents, il faut faire figurer sur chaque ligne le taux correspondant	<input type="checkbox"/>
--	--	--------------------------

.../...

**Montant total de la
TVA correspondant**

Réduction de prix Rabais, ristourne, ou remise acquise à la date de la vente ou de la prestation de service et directement liée à cette opération, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture

**Somme totale à
payer hors taxe (HT)
et toutes taxes
comprises (TTC)**

Factures adressées à un acheteur professionnel

**Date ou délai de
paiement**

- Date à laquelle le règlement doit intervenir
- Conditions d'escompte en cas de paiement anticipé
- En cas d'absence d'escompte, mentionner sur la facture : "Escompte pour paiement anticipé : néant"

**Taux des pénalités
de retard**

Exigibles en cas de non-paiement à la date de règlement (les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire) minimum 3 fois le taux d'intérêt légal.

**Mention de
l'indemnité
forfaitaire de 40 €**

Pour frais de recouvrement, en cas de retard de paiement

.../...

Mentions spéciales (en fonction de votre cas spécifique)

Adhésion CGA	Indication de la mention : "Membre d'une association agréée, le règlement par chèque et carte bancaire est accepté"	<input type="checkbox"/>
Franchise en base de TVA (auto-entrepreneur par exemple)	Montant de la facture indiqué Hors Taxes et indication de la mention "TVA non applicable, art. 293 B du CGI"	<input type="checkbox"/>
Autoliquidation de la TVA	Indication de la mention "Autoliquidation" Indiquer clairement qu'il s'agit d'un « montant hors taxe »	<input type="checkbox"/>
Activités artisanales nécessitant une assurance professionnelle obligatoire (décennale notamment)	Mention de l'assurance souscrite au titre de l'activité, les coordonnées de l'assureur ou du garant, la couverture géographique du contrat ou de la garantie	<input type="checkbox"/>



UNE QUESTION ?
UN EXPERT UBICONSEIL VOUS RÉPOND !
contact@ubiconseil.fr